



Fiche 7 : le contenu de l'EPRD et de l'ERRD

Prévision de recettes et de dépenses

Cas général

Document	Cadre normalisé associé	Remarques
EPRD complet (article R314-213 du CASF)		
compte de résultat prévisionnel principal (le cas échéant) comptes de résultats prévisionnels annexes	Annexe 1	
tableau de calcul de la capacité d'autofinancement prévisionnelle		
tableau de financement prévisionnel		
tableau retraçant l'impact des prévisions sur le fonds de roulement et la trésorerie		
plan global de financement pluriannuel		
(le cas échéant) tableau de répartition des charges communes inscrites dans les comptes de résultat prévisionnels		
Annexes de l'EPRD (article R314-223 du CASF)		
rapport budgétaire et financier	-	
(lorsque l'établissement ou le service est cofinancé) une annexe financière qui permet d'identifier les charges couvertes par les différents financeurs ou les différentes sections tarifaires	Annexe 5	5A pour les EHPAD et PUV habilités à l'aide sociale départementale 5B pour les établissements d'accueil ou d'assistance à domicile de personnes âgées non habilités à l'aide sociale départementale ou conventionnés pour les APL 5C pour les autres établissements et services relevant d'un cofinancement
tableau prévisionnel des effectifs rémunérés	Annexe 6	6A pour les EHPAD et PUV 6B pour les établissements d'accueil, d'assistance ou d'accompagnement de personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques 6C pour les autres établissements et services
données nécessaires au calcul des indicateurs applicables à l'établissement ou au service	-	
(le cas échéant) plan pluriannuel d'investissement actualisé	-	utilisation de la trame de l'autorité de tarification compétente (annexe 5 de l'arrêté du 22 octobre 2003)



Fiches pratiques EPRD médico-social

Fiche 7 : le contenu de l'EPRD et de l'ERRD

Document	Cadre normalisé associé	Remarques
(pour les établissements ou services destinés à recevoir les personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants et les foyers d'accueil médicalisé qui assurent l'accueil de jour de personnes adultes handicapées) un plan détaillant les modalités de transport	-	

Cas particulier des établissements privés d'accueil de personnes âgées non habilités à l'aide sociale départementale

Document	Cadre normalisé associé	Remarques
EPRD simplifié (article R314-216 du CASF)		
compte de résultat prévisionnel principal (le cas échéant) comptes de résultats prévisionnels annexes	Annexe 2	
tableau déterminant la contribution à une CAF globale de l'entité		
(le cas échéant) tableau de répartition des charges communes et opérations faites en commun		
Annexes de l'EPRD (article R314-223 du CASF)		
rapport budgétaire et financier	-	
(lorsque l'établissement ou le service est cofinancé) une annexe financière qui permet d'identifier les charges couvertes par les différents financeurs ou les différentes sections tarifaires	Annexe 5	5B pour les établissements d'accueil ou d'assistance à domicile de personnes âgées non habilités à l'aide sociale départementale ou conventionnés pour les APL
tableau prévisionnel des effectifs rémunérés	Annexe 6	6A pour les EHPAD et PUV 6C pour les autres établissements et services
données nécessaires au calcul des indicateurs applicables à l'établissement ou au service	-	
(le cas échéant) plan pluriannuel d'investissement actualisé	-	utilisation de la trame de l'autorité de tarification compétente (annexe 5 de l'arrêté du 22 octobre 2003)



Fiche 7 : le contenu de l'EPRD et de l'ERRD

Cas particulier des activités médico-sociales gérées par un établissement public de santé (EPS)

Document	Cadre normalisé associé	Remarques
EPCP (article R314-242 du CASF)		
comptes de résultats prévisionnels annexes médico-sociaux	Annexe 12	
fiche récapitulative portant sur la contribution de chacun des résultats comptables annexes et principal (EPS) à la construction de la capacité d'autofinancement globale et le tableau de financement prévisionnel de l'ensemble consolidé		
rappel du ou des plans pluriannuels d'investissement (PPI) intégrant tous les ESSMS, relevant du CPOM médico-social validés et décrivant la déclinaison de ces PPI pour l'exercice en cours		
tableau de répartition des charges communes inscrites dans les comptes de résultat prévisionnels		
Annexes de l'EPRD (article R314-223 du CASF)		
rapport budgétaire et financier	-	
(lorsque l'établissement ou le service est cofinancé) une annexe financière qui permet d'identifier les charges couvertes par les différents financeurs ou les différentes sections tarifaires	Annexe 5	5A pour les EHPAD et PUV habilités à l'aide sociale départementale 5C pour les autres établissements et services relevant d'un cofinancement
tableau prévisionnel des effectifs rémunérés	Annexe 6	6A pour les EHPAD et PUV 6B pour les établissements d'accueil, d'assistance ou d'accompagnement de personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques 6C pour les autres établissements et services
données nécessaires au calcul des indicateurs applicables à l'établissement ou au service	-	
(le cas échéant) plan pluriannuel d'investissement actualisé	-	utilisation de la trame de l'autorité de tarification compétente (annexe 5 de l'arrêté du 22 octobre 2003)



Fiche 7 : le contenu de l'EPRD et de l'ERRD

Document	Cadre normalisé associé	Remarques
(pour les établissements ou services destinés à recevoir les personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants et les foyers d'accueil médicalisé qui assurent l'accueil de jour de personnes adultes handicapées) un plan détaillant les modalités de transport	-	



Fiche 7 : le contenu de l'EPRD et de l'ERRD

Réalisation des recettes et des dépenses

Cas général

Document	Cadre normalisé associé	Remarques
ERRD complet (article R314-232 du CASF)		
<p>état réalisé des recettes et des dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> comptes de résultat et ERRD synthétique CAF tableau de financement fonds de roulement ratios financiers répartition des charges communes provisions, dépréciations, subventions emprunts détermination et affectation des résultats suivi de l'affectation des résultats 	Annexe 8	
<p>compte d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> annexe relative à l'activité réalisée tableau des effectifs et des rémunérations, qui inclut les charges sociales et fiscales tableau de détermination et d'affectation du ou des résultats données nécessaires au calcul des indicateurs applicables à l'établissement ou au service (le cas échéant) plan pluriannuel d'investissement actualisé 	Annexe 9	<p><u>Activité réalisée</u> : 9A pour les EHPAD et PUV, 9B+9C pour les établissements accueillant des jeunes adultes au titre de l'amendement Creton, 9B+9D pour les services d'aide à domicile, 9B pour les autres</p> <p><u>Charges et produits et affectation du résultat</u> : 9E1 pour les EHPAD, 9E2 pour les PUV, 9F pour les pour les établissements d'accueil, d'assistance ou d'accompagnement de personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques, 9G pour les autres établissements et services</p> <p><u>Effectifs et rémunérations</u> : 9H pour les EHPAD et les PUV, 9I pour les pour les établissements d'accueil, d'assistance ou d'accompagnement de personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques, 9J pour les autres établissements et services</p>
<p>rapport financier et d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> exécution budgétaire de l'exercice 	-	



Fiche 7 : le contenu de l'EPRD et de l'ERRD

Document	Cadre normalisé associé	Remarques
<ul style="list-style-type: none"> • activité et fonctionnement des établissements et services, au regard notamment des objectifs du CPOM • affectation des résultats 		

Cas particulier des établissements privés d'accueil de personnes âgées non habilités à l'aide sociale départementale

Document	Cadre normalisé associé	Remarques
ERRD simplifié (article R314-233 du CASF)		
état réalisé des recettes et des dépenses simplifié	Annexe 10	
compte d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> • annexe relative à l'activité réalisée • tableau des effectifs et des rémunérations, qui inclut les charges sociales et fiscales • tableau de détermination et d'affectation du ou des résultats • données nécessaires au calcul des indicateurs applicables à l'établissement ou au service • (le cas échéant) plan pluriannuel d'investissement actualisé 	Annexe 9	
rapport financier et d'activité : <ul style="list-style-type: none"> • exécution budgétaire de l'exercice • activité et fonctionnement des établissements et services, au regard notamment des objectifs du CPOM • affectation des résultats 	-	



Fiche 7 : le contenu de l'EPRD et de l'ERRD

Cas particulier des activités médico-sociales gérées par un établissement public de santé (EPS)

Document	Cadre normalisé associé	Remarques
ERCP (article R314-233 du CASF)		
état réalisé des charges et des produits	Annexe 11	
compte d'emploi : <ul style="list-style-type: none">• annexe relative à l'activité réalisée• tableau des effectifs et des rémunérations, qui inclut les charges sociales et fiscales• tableau de détermination et d'affectation du ou des résultats• données nécessaires au calcul des indicateurs applicables à l'établissement ou au service• (le cas échéant) plan pluriannuel d'investissement actualisé	Annexe 9	
rapport financier et d'activité : <ul style="list-style-type: none">• exécution budgétaire de l'exercice• activité et fonctionnement des établissements et services, au regard notamment des objectifs du CPOM• affectation des résultats	-	